

# Sous vos pieds, Sébastien entretient le réseau de chaleur de Paris.

Sébastien,  
technicien réseau CPCU

La CPCU produit et distribue 24h/24 de la chaleur pour les besoins de chauffage et d'eau chaude de l'habitat et des bâtiments tertiaires en métropole parisienne.

Grâce à son bouquet énergétique favorisant les énergies locales, renouvelables et de récupération, la CPCU améliore la qualité de l'air en Île-de-France. Acteur privilégié du Plan Climat de la Ville de Paris, elle contribue aux objectifs de transition énergétique et d'aménagement durable du territoire francilien.



INFORMATIONS TRAVAUX  
ÉDITION N° 8  
JUILLET 2022

La Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain intervient dans votre quartier pour fiabiliser un tronçon de canalisation. Cette rénovation est nécessaire pour assurer la pérennité du réseau de chaleur de la Ville de Paris.



Du 1<sup>er</sup> août au 16 septembre 2022

RÉF. CHANTIER : NE13

Phase travaux de remplacement

11<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT :

Rue de la Fontaine au Roi, du n° 77 au n° 81 bis

Rue Desargues, du n° 1 au n° 7

La Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain fournit de la **chaleur** pour le chauffage et l'eau chaude d'**1/4 des bâtiments parisiens grâce à un réseau de plus de 521 km de canalisations** articulées par **800 ouvrages souterrains**. Nous raccordons chaque année de nouveaux bâtiments au réseau qui fonctionne en continu **depuis 1927**.

La fiabilité à toute épreuve d'une telle installation demande un entretien quotidien. C'est pourquoi nos équipes étendent, inspectent, fiabilisent et modernisent plusieurs dizaines de kilomètres de linéaires de tuyaux chaque année dans les sous-sols de Paris.

Nous poursuivons notre intervention dans votre quartier pour **remplacer un tronçon de canalisations** de notre réseau de retour d'eau. Ces travaux indispensables permettent de **garantir l'efficacité énergétique et la sécurité du réseau**.

Nous vous assurons que tout est mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par les travaux et vous remercions pour votre compréhension.

Informez-vous sur notre site  
[www.cpcu.fr](http://www.cpcu.fr) et suivez toute  
l'actualité de la CPCU sur  
le compte twitter @La\_CPCU

Notre service client  
est à votre écoute au

**01 44 68 68 20**



Chargé d'affaires :

**CPCU**

Joël COBIGO  
06 88 82 17 07



Maîtrise d'œuvre :

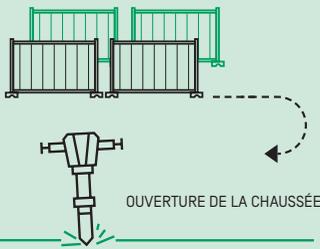
**CIMES**

Mourad MAZA  
07 69 12 49 15

LES ÉTAPES DES TRAVAUX

1 SÉCURISATION ET PRÉPARATION

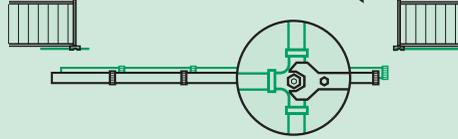
INSTALLATION DU BARRIÈRAGE



OUVERTURE DE LA CHAUSÉE

2 ENTRETIEN DES CANALISATIONS

REPLACEMENT DES PORTIONS DE CANALISATIONS ENDOMMAGÉES



Les canalisations sont protégées, sous la chaussée, par un coffrage en béton armé.

3 REMISE EN ÉTAT

APRÈS CHAQUE INTERVENTION, LA CPCU PREND EN CHARGE LA RÉFÉCTION DE LA CHAUSÉE



Des questions ?

Le chargé d'affaires vous répond !

● Je suis client de la CPCU, les travaux ont-ils un impact sur ma fourniture de chaleur ?

● NON, aucun impact à prévoir sur votre fourniture de chaleur

● Les cheminements piétons et l'accès des personnes à mobilité réduite seront-ils conservés ?

● OUI

● La circulation des véhicules et des bus sera-t-elle maintenue ?

● OUI

● L'accès des services de secours sera-t-il maintenu ?

● OUI

● Le stationnement va-t-il être neutralisé ?

● OUI, partiellement



Début : 1<sup>er</sup> août 2022  
Fin prévisionnelle : 16 sept. 2022

Rue Desargues  
Rue de la Fontaine au Roi

Maintien de la piste cyclable avec déviation ponctuelle

Planning des travaux

Début : 1<sup>er</sup> août 2022  
Fin prévisionnelle : 16 septembre 2022

BASE VIE  
 Début : 1<sup>er</sup> août 2022  
Fin prévisionnelle : 16 septembre 2022

En accord avec les services de la Ville de Paris et de la Préfecture de Police, notre intervention est planifiée afin de minimiser la gêne à la circulation durant la durée totale des travaux :

● Rue de la Fontaine au Roi, du n° 77 au n° 81 bis :

- Du n° 77 au n° 81 bis, maintien de la piste cyclable avec déviation ponctuelle
- Face aux n° 77 / n° 81 bis, neutralisation de 9 places de stationnement

● Rue Desargues, du n° 1 au n° 7 :

- Du n° 1 au n° 7, neutralisation de 9 places de stationnement pour installation de la base vie, maintien de la piste cyclable avec déviation ponctuelle
- Du n° 2 au n° 6, neutralisation de tout le stationnement